

# BGer 6B\_898/2022 vom 26. Oktober 2022

Bundesgericht, 2022-10-26, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_6B\\_898\\_2022](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_6B_898_2022)

FR: TF 6B\_898/2022 du 26 octobre 2022

IT: TF 6B\_898/2022 del 26 ottobre 2022

## Erwägungen

### E. 1

Par arrêt du 2 mai 2022, la Chambre des recours pénale du Tribunal cantonal vaudois a déclaré irrecevable le recours interjeté par A.\_\_\_\_\_ à l'encontre de la décision rendue le 8 avril 2022 par l'Office d'exécution des peines du canton de Vaud. Dite décision révoquait l'exécution des peines du prénommé sous le régime de TIG avec effet immédiat.

A.\_\_\_\_\_ forme un recours en matière pénale au Tribunal fédéral contre l'arrêt précité.

### E. 2

La partie qui saisit le Tribunal fédéral doit avancer les frais présumés de la procédure ( art. 62 al. 1 LTF ). Si elle ne verse pas l'avance requise dans le délai supplémentaire qui lui est fixé à cet effet après un premier non-paiement, son recours est irrecevable ( art. 62 al. 3 LTF ).

En l'espèce, A.\_\_\_\_\_ a tout d'abord été invité, par ordonnance du 29 août 2022, à verser une avance de frais de 800 fr. dans un délai échéant au 13 septembre 2022. En l'absence de versement à cette échéance, un délai supplémentaire non prolongeable, échéant le 6 octobre 2022, a été fixé au recourant par ordonnance du 22 septembre 2022.

Les deux ordonnances en question ont été adressées par acte judiciaire avec avis de réception. Il a été précisé au recourant qu'à défaut de paiement en temps utile, le recours serait irrecevable ( art. 62 al. 3 LTF ).

Nonobstant la notification des deux ordonnances précitées, A.\_\_\_\_\_ n'y a donné aucune suite et n'a pas effectué l'avance de frais requise. Par conséquent, à défaut de paiement de l'avance de frais, le recours est manifestement irrecevable et doit dès lors être écarté en application de la procédure simplifiée prévue à l' art. 108 al. 1 let. a LTF .

Le présent arrêt est exceptionnellement rendu sans frais ( art. 66 al. 1 2

e phrase, LTF).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.